

LA PENSEE REND LIBRE

Contributed by Bernhard SCHAUB
Last Updated Monday, 11 January 2010

Article du révisionniste suisse allemand Bernhard SCHAUB, intervenu à la Conférence de Téhéran des 11 et 12 décembre 2006.

La pensée rend librepar Bernhard SCHAUB

Le monde bouge. La crise financière ébranle une confiance jusqu'ici par trop aveugle dans le système économique et politique en place. Cette crise présente un aspect positif: elle incite à la réflexion. Nombreux sont ceux qui subodorent que les solutions qui nous sont proposées par les politiques n'en sont pas réellement, mais constituent simplement des mesures destinées à maintenir en vie le système. Le soupçon s'étend que la crise dans son ensemble pourrait n'être, en réalité, qu'une gigantesque action de redistribution, afin de concentrer l'argent et le pouvoir dans un nombre de mains toujours plus réduit. Il est grand temps de soumettre les dogmes incontestés à l'épreuve de la réflexion.

Le système sociétal actuel repose en fait - comme tous les systèmes - sur certains axiomes qui constituent des piliers auxquels il ne faut pas toucher, sous peine de menacer l'ensemble d'effondrement. Ces piliers sont toujours, de ce fait, tabous.

Qui veut progresser dans notre société, ou bien simplement y être toléré, est bien inspiré, vis-à-vis de certains articles de la foi, de les répéter ou, à tout le moins, de ne point les contester trop souvent. En font partie l'action de grâces envers l'économie de marché libérale, pilotée par les taux d'intérêts et reposant sur l'indépendance des banques, envers la prétendue démocratie parlementaire et le bipartisme gauche-droite qui en découle, envers le philo-sémitisme, l'antiracisme, l'homosexualité, l'avortement et enfin un cri d'amour vibrant pour les Droits de l'Homme dont on croit disposer.

Il est certes permis d'adhérer à la religion ou à la philosophie de son choix, mais à la condition tacite de ne pas y croire vraiment. Dans le cas contraire se répand très vite un relent de fondamentalisme. Dans le paysage médiatico-politique d'aujourd'hui, on entend par fondamentaliste quelqu'un qui est susceptible de placer ses convictions catholiques, protestantes, islamiques ou autres au-dessus des valeurs indépassables évoquées ci-dessus. Les fondamentalistes ne peuvent, de ce fait, pas être tolérés dans le cadre du Nouvel Ordre mondial global, qui est le cheval de bataille de la politique américaine. Il n'y a du reste qu'un tout petit pas qui sépare le fondamentaliste de l'infamant qualificatif de terroriste. Or, point n'est besoin ici d'explicitier davantage le traitement qui attend les terroristes. Il suffit de se référer aux suites du 11 Septembre.

L'Européen qui réfléchit constate avec étonnement que les zones taboues, définies par le politiquement correct et surveillées par la justice et les médias, s'étendent toujours davantage. Le citoyen est condamné au silence par toutes sortes de lois-bâillons et intimidé par le grotesque et menaçant mandat d'arrêt délivré par l'Union européenne, ne sachant plus ce qui est punissable, où et pourquoi. Il a été récemment publié qu'au cours de l'année 2008, près de 14.000 "délits DU DROIT???" - on se demande bien de quoi il s'agit - ont été commis en République Fédérale d'Allemagne, dont plus de 700 actes de violence. Si l'on déduit ces derniers, il reste donc environ 13.000 "délits" à motivation politique non accompagnés de violences. Cela est remarquable, d'autant plus que, dans le même temps, les politiciens allemands, infatués de leur légitimité, ne cessent de rappeler à l'ordre la Chine ou d'autres pays pour "exiger le respect des droits de l'homme". Manifestement, les droits de l'homme relatifs à la liberté d'expression, de recherche scientifique, de conviction religieuse ou philosophique qui sont invoqués ne valent que pour autant qu'ils ne contreviennent pas aux Tables de la Loi régissant la "Communauté de Valeurs occidentale" qui trônent au-dessus d'eux. L'on utilise ici deux poids et deux mesures. Il s'agit d'une démarche profondément insincère, pour ne pas dire mensongère : une manœuvrerie d'un machiavélisme très transparent au profit des structures de pouvoir occidentales.

L'aspect le plus remarquable des zones taboues occidentales est cependant de nature historique. C'est que, lorsqu'il s'agit du national-socialisme et du Troisième Reich, nos contemporains suspendent alors toute réflexion. Le cerveau se trouve privé de sa fonction et des réflexes qui semblent quasi religieux se déclenchent. Tout discernement est suspendu, tout questionnement relatif à la condamnation en bloc qui prévaut aujourd'hui est jugé inconvenant et même empreint de malignité. Il n'y a sur ce sujet qu'une opinion admise : les nazis -- comprendre les Allemands -- sont coupables de tout et les Juifs sont des victimes, fondamentalement et à toutes les époques. On peut se référer aux remous autour d'Erika Steinbach, Eva Hermann, Martin Hohmann et le général Günzel. Quiconque doute de ce sacrosaint article de la foi n'est plus un interlocuteur valable, mais est assimilé à un hérétique et un lépreux, menacé sans délai de comparution devant le juge de l'Inquisition, de bannissement de la société et de mort économique. Et toute personne ayant à faire avec lui doit immédiatement "prendre ses distances".

Cela s'applique avant tout aux questions tournant autour de l'Holocauste, qui constitue le cœur de ce terrain miné. L'interminable tapage médiatique à propos de l'évêque Williamson nous a mis ce tabou une fois de plus en évidence. Mme Merkel y voit l'occasion de donner des leçons au Pape, et le Pape de sommer l'évêque de se rétracter; le parquet

de Ratisbonne émet contre l'homme d'Eglise un mandat d'arrêt international que la justice de la République Fédérale examine - pourquoi? Parce qu'il considère un fait historique différemment de ce qui est habituel et admis. C'est ici que réside son hérésie. On ne peut appeler cela autrement, puisque cet événement historique a été soustrait à la sphère scientifique, et de ce fait au débat contradictoire, pour l'élever vers la sphère de la religion, en l'occurrence une religion mondiale qui, dans la République Fédérale, a revêtu, nul ne peut s'y méprendre, les traits d'une semi-religion d'Etat.

Alors que la campagne médiatique contre Williamson battait son plein, l'avocat et révisionniste Horst Mahler était condamné à 6 années de prison à Munich, puis, dans la foulée, à 4 années supplémentaires à Potsdam pour avoir contesté l'Holocauste. Déjà, en 2007, la collaboratrice de Mahler, l'avocate Sylvia Stolz, avait été condamnée à 3 ans et demi de prison et interpellée en plein tribunal pour être incarcérée. Motif : elle avait défendu le publiciste germano-canadien Ernst Zündel devant la justice à Mannheim et avait tenté de démontrer qu'il avait raison. Zündel lui-même écopa d'une peine de 5 ans. Les deux années de détention provisoire qu'il avait passées dans des conditions indignes au Canada ne furent pas prises en compte. Zündel prend donc sept ans pour avoir diffusé sur son site internet des arguments qui, à son avis, plaident en défaveur de la thèse du gazage massif des Juifs. Peu après Zündel, le chimiste diplômé et auteur de plusieurs livres Germar Rudolf, ancien scientifique au sein de l'Institut Max-Planck de Stuttgart, se vit infliger une peine de deux ans et demi de prison parce qu'il croyait, sur la base de ses propres recherches menées à Auschwitz, être parvenu aux mêmes conclusions que d'autres chercheurs révisionnistes avant lui, tels que le Français Robert Faurisson, professeur d'Université en recherche documentaire et critique de textes à Lyon et à la Sorbonne. Faurisson a été condamné en France, à plusieurs reprises, à des amendes astronomiques et blessé par des bandes d'agresseurs non identifiés. Un des chercheurs et écrivains révisionnistes les plus connus est le Suisse Jürgen Graf, spécialiste des civilisations romaine et scandinave, condamné par un tribunal helvétique à 15 mois de détention pour contestation de l'Holocauste. Il n'a pu échapper à son arrestation que par la fuite vers l'exil. Le Français résident belge Vincent Reynouard, père de sept enfants, est également en cavale. En Autriche, c'est l'ingénieur diplômé, expert auprès des tribunaux, Wolfgang Fröhlich, qui en est à son deuxième séjour en prison pour ne pas croire à la présentation officielle de l'Holocauste.

Où est passé Amnesty International?

Que fait le Tribunal Européen des Droits de l'Homme?

Qui entend les médias protester?

Où sont les manifestations estudiantines?

Que dit l'Eglise?

Toutes ces femmes et tous ces hommes, ainsi que beaucoup d'autres, comme Ursula Haverbeck, le politologue Udo Walendy, Gerd Honsik, le Dr Max Wahl, Siegfried Verbeke, Gaston Amaudruz n'ont commis d'autre crime que celui d'arriver, par leurs recherches et leur réflexion, à des conclusions divergeant de la représentation officielle - et pour avoir ensuite posé des questions certes incisives à ceux qui répandaient leur désinformation sur le monde.

C'est la fierté de la science occidentale de ne connaître aucun tabou depuis la Renaissance et particulièrement depuis le Siècle des Lumières, et de retenir comme unique critère une objectivité absolue. La révision - donc l'examen, la vérification, la remise en question - est un principe scientifique fondamental. Tout le reste n'est que dogmatisme. La science ne peut accepter de préalables, ni religieux, ni politiques, ni de quelque autre nature sociétale. Dans le domaine des sciences naturelles, il n'existe pas de vérités chrétiennes ou non chrétiennes, morales ou non. Le scientifique a droit à l'erreur car nul ne détient la vérité absolue. La science a substitué à l'ère médiévale de la foi celle des découvertes.

Appliquée à la recherche sur l'Holocauste, cela signifie qu'elle ne peut être biaisée par des réflexes philo- ou antisémites, pas plus que philo- ou antigermaniques. Que l'on aime ou non les Juifs ou les Allemands n'est pas un critère de recherche et ne doit ni la conditionner ni y faire obstacle.

Dans son message à Benoît XVI Mme Merkel a dit: "Il ne peut y avoir aucune négation de l'Holocauste." Que signifie ici : "Il ne peut" ? Cela veut-il dire qu'il existe - à l'encontre de toute démarche scientifique - dans ce domaine des directives politiques valables à l'échelle mondiale, auxquelles aussi bien l'administratrice en chef de la République Fédérale que le Commandeur de la Chrétienté doivent se conformer ?

Il est des déclarations qui, à tout le moins, corroborent cette supposition. Dès le 21 mai 1979, le professeur William Rubinstein, de l'Université australienne de Melbourne, écrivait dans la "Nation Review":

"Si l'on pouvait démontrer que l'Holocauste est une imposture, c'est l'arme n°1 de l'arsenal israélien de propagande qui disparaîtrait."

Et à la suite de la condamnation à plusieurs années de prison du professeur et révisionniste Günter Deckert, le

"Frankfurter Allgemeine Zeitung" (FAZ) écrivait le 15 août 1994: "Si l'opinion de Deckert sur l'Holocauste était juste, la République Fédérale d'Allemagne serait fondée sur un mensonge. Chaque discours présidentiel, chaque minute de silence, chaque livre d'histoire serait entaché de mensonge. En mettant en doute le meurtre des Juifs, il conteste la légitimité de la République."

Il semble même qu'il y ait des points de vue plus élevés : "Le souvenir de l'Holocauste est un élément central de la construction du Nouvel Ordre mondial." C'est ce qu'écrivait le directeur canadien du B'nai B'rith Ian J. Kagedan dans le "Toronto Star" du 26.11.91.

Ces dépêches journalistiques insignifiantes nous permettent de comprendre pourquoi Mme Merkel n'organise pas à Berlin une conférence internationale sur l'Holocauste et ne soumet pas les affirmations des révisionnistes à une discussion publique et à la critique. Ce sujet douloureux serait mis une fois pour toutes sur la table et les "billevesées pseudo-scientifiques" des sceptiques de l'Holocauste se trouveraient balayées sous les yeux du public - et par des scientifiques, pas par des journalistes ... Mais pour ce faire, naturellement, il faudrait exposer les arguments et les contre-arguments.

Pourquoi cela ne se peut-il ? Par peur qu'il puisse en sortir d'autres résultats que ceux politiquement souhaités ? Est-ce pour cela que les révisionnistes sont en prison ? Que leurs livres sont mis à l'index ? Que l'opinion publique n'a pas le droit de se faire sa propre opinion sur l'état de l'argumentation révisionniste ? La raison de cette remarquable retenue scientifique paraît être la même que celle de la prudence régnant dans les prétoires. Il est ici aussi de pratique constante - ce qui est pudiquement dissimulé à l'opinion publique - de ne jamais rechercher si l'accusé est fondé dans son argumentation. Les éléments de preuve ne sont pas retenus et si le prévenu tente d'expliquer son point de vue, il ne fait que s'exposer à de nouveaux chefs d'inculpation, idem pour son avocat ! Monstruosité juridique. Il suffit de déclarer le gazage homicide de millions de personnes "fait de notoriété publique" et le tribunal n'a plus qu'à déterminer si l'accusé est effectivement un contestataire de cette évidence et à fixer la sentence. Un événement historique se trouve ainsi carrément élevé au rang de loi naturelle connue de tous et vérifiable, alors que dans le même temps on interdit de facto cette vérification!

Quelqu'un ici aurait-il peur de la vérité ? Des voix s'élèvent, toujours plus nombreuses, qui veulent voir briser le silence : en 2007, le Pr Karl Albert Schachtschneider, qui enseigne le droit public à l'Université d'Erlangen, s'exprimait à Salzbourg sur la constitution de l'Union européenne. Réagissant à la question du public "La liberté d'expression existe-t-elle chez nous ?" il répondit : "Un pays n'est pas libre quand la liberté d'expression y est entravée par de sévères sanctions. Le grand Kant disait, à propos de la liberté d'expression, que l'on doit pouvoir parler de tout, que ce qu'on dit soit vrai ou faux. Quoi qu'il ait pu se passer à propos de l'Holocauste, je n'y étais pas. Mais si je n'en parle pas, c'est aussi parce que c'est interdit. On n'a pas le droit d'en débattre, même scientifiquement. La notion d'"incitation à la haine" l'interdit. Ce pays n'est pas libre." Au cas où le "Nouvel Ordre mondial" que le Canadien du B'nai B'rith a évoqué serait conceptuellement plus ou moins identique au système financier qui a précipité le monde dans une crise sans précédent, cela vaudrait sans aucun doute la peine d'examiner de plus près ses principaux fondements historiques et philosophiques. "Ce que tous condamnent, nous devons le vérifier. Il en va de même pour ce que tous encensent." Ainsi serait bouclée la boucle de nos observations : La pensée rend libre !